

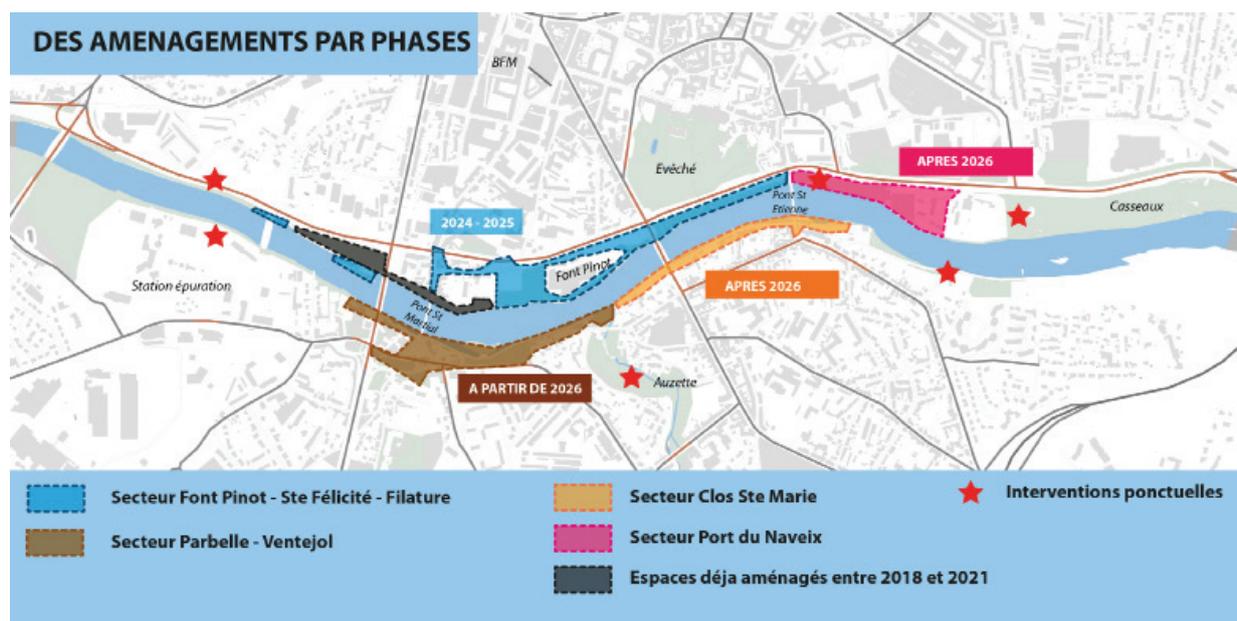


LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

Réaménagement des bords de Vienne : réunion publique le 17 février à 18h

La Ville de Limoges s'est engagée, depuis plusieurs années, dans un vaste programme de réaménagement des bords de Vienne qui vise à créer une continuité piétonne ainsi qu'un vaste parc naturel urbain s'étendant du Pont Guinguoin jusqu'au pont de l'Autoroute.

Rive droite, le secteur Font Pinot / Sainte-Félicité / Filature fait l'objet d'une requalification depuis 2023. **En rive gauche, les travaux du secteur Parbelle / Ventejol débiteront en 2026.** D'un montant d'environ 5 200 000 € HT, le projet comprend notamment le réaménagement complet de la place Parbelle et de ses abords, la revalorisation des berges en aval du pont Saint-Martial et la création d'un nouveau mur d'escalade. **Une réunion publique relative à la présentation du projet d'aménagement de la rive gauche aura lieu lundi 17 février prochain à 18h salle Louis-Longequeue (à l'hôtel de ville).**



Les principaux aménagements prévus dans le cadre de ce projet sont les suivants :

→ Une reconfiguration complète de la place Parbelle

La place Parbelle constitue un point d'attrait important des bords de Vienne grâce à sa position au débouché du Pont Saint-Martial et son offre commerciale dynamique (restaurants, boulangerie...). Aménagée dans les années 70, à l'époque du tout voiture, la place nécessite une rénovation complète afin de lui donner un second souffle et de l'adapter aux enjeux d'aujourd'hui (végétalisation, prise en compte des vélos...).

Le projet sur la place Parbelle prévoit :



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 13 février 2025

© BASE/Artelia

- de requalifier la place pour qu'elle soit plus agréable et qu'elle devienne une étape incontournable des bords de Vienne. De nombreux arbres seront plantés et des matériaux plus qualitatifs sont prévus afin de mettre en valeur le patrimoine de la place.
- de repenser les mobilités en dégagant de vastes espaces entièrement piétons, en créant des aménagements pour les vélos tout en simplifiant la circulation automobile et en conservant le même nombre de places de stationnement.



→ Une requalification des berges en aval du Pont Saint-Martial (impasse de Nexon)

L'impasse de Nexon constitue un vaste linéaire de plus de 300m de long qui se déploie de l'impasse Bichet jusqu'à la place Parbelle et qui est aménagé sous la forme d'un quai en surplomb de la Vienne. Succédant à l'allée Gabriel-de-Ventejol, séquence très qualitative des bords de Vienne, l'impasse de Nexon apparaît comme un espace peu aménagé et peu attractif. Une reconversion complète s'impose.

Le projet sur l'impasse de Nexon prévoit :

- de créer des gradins végétalisés pour profiter des vues sur la Vienne et sur le pont Saint-Martial ;
- de limiter les voitures sur les berges en donnant la priorité aux piétons et vélos tout en maintenant une accessibilité pour les riverains et les livraisons.

→ La création d'un nouveau mur d'escalade

Le mur d'escalade extérieur du jardin Nadalon représente un ouvrage singulier permettant une pratique de ce sport dans le cadre exceptionnel des bords de Vienne. Cependant le mur actuel connaît un vieillissement accéléré et nécessite d'être entièrement revu. La Ville a fait le choix d'un ouvrage particulièrement ambitieux conscient que ce mur participera à l'attractivité des bords de Vienne et à l'amélioration de la pratique d'un sport qui connaît un fort engouement ces dernières années.

2

Contact presse Ville de Limoges :
Claire PAROT (GLÉDEL)
Attachée de presse
05 55 45 60 49 / claire.parot@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : limoges.fr

